

Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

NANOSKIN BRAKE DUST Wheel Protective Shield



1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN BRAKE DUST Wheel Protective Shield
 Identificateur du produit : NA-BDT
 Famille du produit : MÉLANGE DE SOLVANTS

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Esthétique de carrosserie automobile

1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products
 Total Import Solutions, Inc.
 14700 Radburn Ave.
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)

No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.

H319 Cause une irritation oculaire sévère.

H336 Peut causer des nausées ou des étourdissements

Énoncés préventifs des risques

P102 : Garder hors de la portée des enfants.

P301 SI AVALÉ : SUIVRE LES INDICATIONS DES PREMIERS SOINS.

P302 : PAR VOIE CUTANÉE : SUIVRE LES INDICATIONS DES PREMIERS SOINS.

P353 : Rincer la peau avec de l'eau / douche.

P374 : Combattre l'incendie selon les mesures de précaution normales à partir d'une distance raisonnable.

P412 : Ne pas s'exposer à des températures au dessus de 50 °C / 122 °F.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

Pictogramme



3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composant | Numéro de CAS | Avertissements | Concentration |
|--------------------------|---------------|----------------|---------------|
| ALCOOL ISOPROPYLIQUE | 6763-0 | | 90-100% |
| Conditionneurs exclusifs | Aucun | Non dangereux | > 5% |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Suite à une inhalation :

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

Éviter tout contact cutané :

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Peut causer une irritation. Obtenir de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique.

Suite à un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Éviter toute agitation. La présence d'abrasifs dans la substance peut égratigner les yeux. Enlever si possible les verres de contact.

Suite à une ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4.

Conseil au médecin / Traitement :

Aucun connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Produits dangereux de combustion : oxydes de carbone, oxydes de cuivre, oxydes d'étain, oxydes de zinc et oxydes d'aluminium

Agents d'extinction: jet de pulvérisation d'eau, mousse résistance aux alcools, dioxyde de carbone, poudre sèche.

Procédures spéciales de lutte contre un incendie:

Appliquer des mousse tout usage ou de type alcoolisée recommandées par les techniques du fabricant utilisées pour les incendies importants ou un jet d'eau. Utiliser le dioxyde de carbone ou un agent chimique sec pour les incendies mineurs. Utiliser un appareil respiratoire autonome avec un équipement de protection.

Refroidir les contenants à risque avec un jet d'eau.

Incendie particulier & risques

d'explosion :

Peut émettre des vapeurs toxiques sous l'effet du feu. Le produit peut possiblement flotter sur l'eau.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|---|
| Précautions personnelles | Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 de cette fiche signalétique |
| Précautions environnementales | Le produit déversé peut provoquer un risque pour glisser. |
| Méthodes de confinement et de nettoyage | Confiner du mieux possible les déversements importants. Endiguer les fuites avec un matériel absorbant approprié et absorber le centre du déversement avec de la vermiculite, de la litière pour chat ou de la terre de diatomées. Balayer et éliminer selon les besoins. Pour les petits déversements, essuyer et laver la zone exposée. |

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Éviter de propager le produit sec à l'air libre, car les particules peuvent irriter les poumons. Porter des gants lors de l'utilisation, protéger les mains, le visage et la peau des débris, particules et du contact avec la peau le mieux possible. La présence d'abrasifs peut irriter la peau.

Entreposage

Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 49 deg. C (120 deg. F) Bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou accumuler des vapeurs. Entreposer dans un endroit avec une ventilation adéquate.

8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Commentaires sur les directives d'exposition

Limites d'exposition :

| | |
|--|--|
| Contrôles techniques | Ventilation adéquate nécessaire. |
| Équipement de protection individuelle (PPE) | |
| Protection oculaire/ faciale | Si un polissage mécanique de solution est réalisé, veuillez porter une protection faciale/ oculaire appropriée et un respirateur approuvé NIOSH. |
| Protection cutanée | Porter des gants lors de l'utilisation. |
| Protection respiratoire | Appareil respiratoire approuvé Niosh contre les particules en suspension dans l'air s'il n'y a pas de ventilation adéquate. |
| Considérations d'hygiène générale | Traiter le produit comme la somme de ses composants. Les oxydes et la matière particulaire peuvent irriter les poumons. Se laver les mains avant et après son utilisation avant de fumer, manger ou boire. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Apparence | Transparente |
| Granulométrie | Sans objet |
| Odeur | Alcool |
| Seuil d'odeur | Données non disponibles |
| Formule moléculaire | Mélange |
| Poids moléculaire | Mélange |
| Point d'ébullition | 100 deg. C |
| Température de décomposition | Données non disponibles |
| Point de congélation | -89,5 °C (-129,1 °F) - réf de litt. |
| Densité relative | 0,79 g/cm3 |
| Densité apparente | Données non disponibles |

Modification 12/24/2015

| | |
|--|-------------------------|
| Solubilité dans l'eau | 100 % |
| Solubilité dans d'autres liquides | Données non disponibles |
| pH | Non déterminé |
| Point d'éclair | 13° C (56° F) |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Conditions à éviter | Éviter les températures extrêmes. |
| Produits dangereux de décomposition | Oxydes de carbone |
| Possibilité de réactions dangereuses | Ne pas mettre en contact avec des oxydants. |

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Les oxydes pulvérisés à l'air libre posent des risques d'irritation pour les poumons.

Alcool isopropylique :

Toxicité aiguë

DL50 Orale – Rat – 5 045 mg/kg

Remarques : Comportement : Durée de sommeil altérée (incluant un changement du réflexe de redressement).

Comportement : Somnolence (activité générale dépressive).

CL50 par inhalation – Rat – 16 000 ppm - 8 heures.

DL50 Cutanée – Lapin – 12 800 mg/kg

Aucune donnée disponible

Corrosion/ irritation cutanée

Cutané – Lapin

Résultat : Légère irritation cutanée

Effets d'une exposition (aiguë) à court terme

Aucune information disponible.

Inhalation

Aucune information disponible.

Ingestion

Aucune information disponible.

12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE**Commentaires généraux**

Aucun composant connu de cette formulation n'est potentiellement dangereux pour l'environnement en tant que bioaccumulateur ou autrement et aucune donnée n'est disponible en quantité suffisante pour attribuer une désignation.

ALCOOL ISOPROPYLIQUE

Toxicité chez le poisson CL50 – Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) – 9 640 mg/l - 96 heures.

Toxicité chez daphnia et autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) – 5 102 mg/l - 24 heures.

CE50 - Test en immobilisation - Daphnia magna (Puce d'eau) – 6 851 mg/l – 24 heures.

Toxicité aux algues CE50 – Desmodesmus subspicatus (Algues vertes) - > 2 000 mg/l – 72 heures.

CE50 Algues - > 1 000 mg/l – 24 heures.

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Éliminer selon la réglementation fédérale, provinciale et locale. Les contenants ne devraient PAS être réutilisés. Les contenants devraient être éliminés selon les directives gouvernementales.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT**Information d'expédition**

UN 1219 Solution d'isopropanol PGII, Classe 3

Information spéciale pour l'expédition

Sans objet.

HMIS:

SANTÉ 2

INCENDIE 3

RÉACTIVITÉ 0

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**Composants de SARA 302 :**

Ce produit ne contient aucun agent chimique sujet à une obligation de déclaration selon la Section 302 du Titre III de SARA.

Composants de SARA 313 :

Les composants suivants sont assujettis au contrôle des niveaux de concentration de la Section 313 du Titre III de SARA :

2-Propanol No. de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

Risques selon SARA 311/ 312

Risque d'incendie, risque sévère pour la santé, risque chronique pour la santé

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know'

2-Propanol No. de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

2-Propanol No. de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

2-Propanol No. de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

Proposition 65 de la Californie

À date, le produit n'est pas reconnu pour avoir des matériaux contrôlés par la Proposition 65 de la Californie.

16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products**

Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est

reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.